

Chauvigny le 11 avril 2024

Le principal

à

Mesdames et Messieurs les parents et représentants légaux d'élèves de 3<sup>ème</sup>

Collège Gérard Philippe  
Chauvigny

Objet : **Titres d'identité et examens**

**Le principal** Madame, Monsieur,

Téléphone

05 49 46 31 56

Courriel

Ce.0860792u@ac-poitiers.fr

Adresse postale

7 av. de la Vienne

86300

Chauvigny

Le DNB, le CFG et tout autre examen nécessitent que le candidat puisse présenter un titre d'identité valide (carte nationale d'identité - CNI - passeport).

Votre enfant devra pouvoir présenter un titre d'identité pour participer aux épreuves qui se dérouleront prochainement.

La demande de titre se fait dans une mairie équipée du dispositif de recueil des titres électroniques sécurisés. 28 mairies de la Vienne en sont équipées. Les plus proches sont :

- \* *Chauvigny* ([www.chauvigny.fr](http://www.chauvigny.fr))
- \* *Saint Julien Lars* ([www.saintjulienlars.fr](http://www.saintjulienlars.fr))
- \* *Bonneuil Matours* ([www.bonneuil-matours.fr](http://www.bonneuil-matours.fr))
- \* *Montmorillon* ([www.montmorillon.fr](http://www.montmorillon.fr))
- \* *Verrières* ([www.verrieres-vienne.fr](http://www.verrieres-vienne.fr))
- \* *Pleumartin* ([www.pleumartin.fr](http://www.pleumartin.fr))

Au regard du délai de traitement des demandes, il est nécessaire d'anticiper la demande et de prendre rendez-vous dans les meilleurs délais auprès de l'une des mairies concernées. Il est conseillé d'effectuer sa pré-demande en ligne via le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS). La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur ce site. Le lien vers le site est accessible depuis les sites des différentes mairies indiquées ci-dessus.

Je vous remercie pour votre vigilance quant à cet impératif lié aux examens et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Alix

